

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 27/09/2016



Lieu : salle Létard, École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Date : le 27/09/2016

Présents :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)*
Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Sandrine DE BROUSSE
Mariam DICKO

Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER
Alix GARNIER (SECEVA)*
Alexis JOCH
Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président
Jennifer REY (SECEVA)*
Caroline SALLES

Absents excusés :

Jean-François LASSALLE

Christine PICARD

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Bilan des inscriptions 2016-2017
2. Point sur la cavalerie
3. Point sur l'équipe enseignante et technique
4. Point Kavalog
5. Comptabilité et trésorerie
6. Communication (site internet)
7. Compte-rendu de la rencontre d'Anne avec le directeur de l'ENVA
8. Point sur le poney-club (animations, achats)
9. Prochaine Assemblée Générale et renouvellement du CA
10. Questions diverses

0. Tour de table des référents

Référents **Animations et Soirées** (Mariam, Sandrine, Marie-Gaëlle) : La **Journée du cheval** a eu lieu le dimanche 18 septembre après-midi et coïncidait à nouveau avec les Journées européennes du patrimoine pendant lesquelles l'ENVA ouvre son site. Sandrine était présente toute la journée. Une reprise de Lionel du samedi avait été décalée au dimanche et a rencontré beaucoup de succès. C'est probablement une expérience à renouveler l'an prochain. La vente de gâteaux a également eu du succès et a permis de récolter 247 € au profit de la retraite des chevaux.

Le samedi 24 septembre a eu lieu un **pique-nique d'accueil** des accompagnants du **poney-club** auquel ont assisté une douzaine de cavaliers et leurs accompagnants qui ont été ravis de l'initiative. Le stage de **préparation des poneys** à l'intention des enfants et de leurs accompagnants a également eu lieu le dimanche 25 septembre (7 inscrits).

La prochaine animation sera la **fête de Noël** car la participation de la SHEVA au Téléthon n'est pas envisageable cette année en raison du manque de disponibilité des personnes nécessaires. Pour la fête de Noël, une vraie animation payante, incluant un goûter, est organisée pour les cavaliers poneys, alors que l'organisation est moins structurée pour les cavaliers chevaux (gratuite mais avec stand de consommation payante). Il faut veiller à conserver une distinction entre ces deux groupes.

Des **Journées des associations** sont organisées à chaque rentrée par beaucoup de communes proches de Maisons-Alfort. Elles sont une occasion pour la SHEVA de **recruter de nouveaux adhérents**. Marie-Gaëlle s'est renseignée sur la possibilité de participer à la journée des associations de Maisons-Alfort mais cela nécessite une affiliation à l'association municipale des sports. La ville d'Alfortville n'a jamais répondu aux sollicitations. Ivan s'est renseigné pour le 13^e arrondissement de Paris, qui exige que l'association soit domiciliée dans l'arrondissement. C'est également la réponse obtenue par Elsa pour le 12^e arrondissement. Cependant l'UCPA Bayard était présent lors de la journée des associations de cet arrondissement alors que le club, situé dans le bois de Vincennes, est domicilié dans le 94.

Référents **Communication avec les institutions** (Anne, Ivan) : Rien à signaler. Pour le compte-rendu de la réunion d'Anne avec le directeur de l'ENVA, voir ci-après.

Référent **Relations avec adhérents** (Isabelle) :

Le **contentieux** avec une **cavalière** de l'équipe de **compétition Club**, qui refusait de régler le coût du stage de 2 jours à Fontainebleau au printemps dernier, a été **résolu** par le paiement des sommes dues.

Trois **nouvelles demandes de remboursement** ont été adressées au CA :

Une cavalière montant le samedi à 14h avec Muriel souhaite le remboursement de son forfait car sa reprise coïncide avec son cours de danse et qu'il n'y a pas de place dans d'autres reprises du même niveau. Cette demande n'entre pas dans les conditions de remboursement, elle est donc refusée.

Une cavalière enceinte, qui n'est pas montée depuis la rentrée, demande un avoir ou un remboursement. La décision est prise de lui accorder un avoir sur le forfait uniquement (pas sur l'adhésion) valable un an. Il est noté qu'il ne faut pas, pour le moment, renouveler sa licence FFE pour 2017.

Une cavalière poney s'est cassé le bras à la SHEVA en février 2016. Ses parents l'ont réinscrite à sa demande pour un forfait annuel en mai 2016 et ils ont choisi un paiement en quatre fois sans frais. Cependant, seul le premier paiement a été effectué, les autres ayant été refusés, ce que semblaient ignorer les parents. La cavalière inscrite en G2-G3 (reprise dans la

carrière couverte) n'est pas remontée depuis la rentrée par appréhension et ses parents demandent le remboursement de son forfait. Il est proposé de faire d'abord un premier courrier en rappelant que ce cas n'entre pas dans les conditions de remboursement mais en proposant que l'enfant reprenne confiance en changeant de reprise, par exemple en montant dans une reprise G1 dans le petit manège, ou en recommençant par une première séance à la longe. Si cette solution est refusée par les parents, un deuxième courrier pourra être envoyé.

Un cavalier G4 du mardi ne peut pas monter à cet horaire car cette reprise est en conflit avec son emploi du temps scolaire et aucune autre reprise de ce niveau ne lui convient. Sa place dans la reprise du mardi a déjà été réattribuée à un autre cavalier. La sœur de cet adhérent (G6-G7, élève de l'ENVA) propose de reprendre le forfait de son frère pour monter le lundi en reprise G6-G7 dressage (seule reprise de ce niveau encore disponible). Cette substitution est accordée sous réserve que la sœur paye une adhésion annuelle à la SHEVA.

Référents **Tarifs et licences** (Elsa, Catherine B.) : Catherine B. a pris toutes les **licences 2017** des **nouveaux adhérents** qui n'en possédaient pas (essentiellement les cavaliers débutants). Quelques erreurs (date de naissance, prénom, adresse) ont été relevées dans la base de données Kavalog ce qui oblige à correspondre avec les adhérents pour vérification. Il a été convenu de noter toutes les **remarques** sur les licences dans le **champ « Bloc-notes »** de Kavalog pour que l'information soit bien partagée par tous.

Les **tarifs des animations** au sens large (stages du dimanche, concours internes et externes, examens, etc.) ont été **simplifiés** pour 2016-2017 et Elsa les a rendus plus cohérents avec les tarifs des forfaits qui avaient été **homogénéisés** l'année dernière.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L., Mariam) :

Cet été, la **porte du petit manège** a été réparée et le **sol de la carrière couverte** entièrement renouvelé, avec un **arrosage automatique** pour lequel il reste à installer des minuteurs automatiques et à trouver la durée d'arrosage idéale afin d'éviter la création de zones trop humides (problème inhérent à un arrosage par demi-cercles).

L'**éclairage extérieur** du passage d'**accès vers la carrière couverte** fonctionne (interrupteur sur le tableau électrique de l'écurie A) mais le fusible saute fréquemment.

Catherine L. va étudier les possibilités de mettre en place un abri ou **store banne** dans la **cour poneys**, le long du mur d'enceinte, ce qui permettrait d'abriter des intempéries les enfants lors de la préparation des poneys.

Le **chauffage** de la **tribune du petit manège** ne fonctionne plus, le système n'ayant pas résisté aux allumages et arrêts fréquents dus à la minuterie de 20 min. Catherine L. va voir s'il existe un système de chauffage qui supporte l'usage d'une minuterie. Le vitrage de la tribune est techniquement possible, mais le manège étant très poussiéreux, la pose d'un vitrage nécessiterait un nettoyage très régulier, dont on peut douter qu'il sera réalisé.

La **kitchenette** située en face des sanitaires, près de la sellerie chevaux, nécessite quelques travaux. Mariam a demandé des devis (10 000 € et 2 500 €) pour **refaire son aménagement**, notamment le plan de travail en stratifié hydrofuge et la zone de l'évier. Ces travaux nécessitent une neutralisation de cette zone (donc des sanitaires) pendant quelques jours. Mariam et Catherine L. vont finaliser ensemble la proposition à 2 500 € mais la réalisation de ces travaux est actée. Il sera signalé aux cavaliers que des sanitaires de dépannage sont disponibles dans le bâtiment Létard en face de la SHEVA pendant les quelques jours de travaux. Une étude pour la mise au propre de la **zone de nettoyage des mors** a été demandée au même artisan.

Le problème de la détérioration du **faîtage** en béton des **boxes en dur centraux** (connectés aux stabulations poneys) n'a pas encore été étudié et sera revu au prochain CA.

Le **bâtiment Ferrando** situé sur la route menant à la SHEVA, mais pas directement contigu à elle, va être **démoli et reconstruit** à la fin de l'année scolaire avec le gros des travaux prévus à l'été 2017. Le **raccordement électrique** de la **carrière couverte** se trouve dans ce bâtiment, il est donc indispensable d'anticiper toute interruption de l'alimentation électrique et d'envisager, en concertation avec l'ENVA, une solution temporaire pendant les travaux. Anne a transmis ces informations à M. Gogny, directeur de l'ENVA, et Catherine L. va faire un courrier sur ce point à M. Anache, directeur du patrimoine immobilier de l'ENVA.

Au dernier CA, il avait été proposé de rajouter des **nouveaux casiers** à l'intérieur, mais également à l'extérieur, de l'écurie B. Mariam va envoyer des propositions à ce sujet.

Il y a quelques **trous dans la chaussée** devant l'écurie A et à l'angle de l'ancienne bascule devant les boxes centraux. Il faudrait les nettoyer et demander qu'ils soient remplis d'enrobé lorsque celui-ci sera appliqué sur la route menant à la SHEVA.

Référent **Retraite** (Caroline) : Une place de retraite au pré a été trouvée pour **Kama** en Loire-Atlantique à l'**association Pech Petit**. Le vétérinaire doit envoyer le compte-rendu de l'état du cheval et en particulier de son œil. Kama a toujours une inflammation de la cornée, mais l'œil ne suinte pas et semble sans douleur. Le cheval a été vacciné et vermifugé et il ne manque que le certificat de transport qui atteste qu'il est en état de voyager pour qu'il parte à la retraite au pré. Un don sera également fait à l'association.

La ponette **Léa** est emphysémateuse et va être mise à la retraite. Elle rejoindra des ânes qui broutent dans l'enceinte du **fort de la gendarmerie de Maisons-Alfort**.

Pour le moment, les **mises à la retraite** prévues pour **juin 2017** sont celles de Chloé (ponette) et Muscat, qui a déjà trouvé une famille d'accueil.

1. Bilan des inscriptions 2016-2017

Ivan a fait le point des inscriptions au 26 septembre 2016 : la SHEVA a **497 adhérents** qui ont réglé **516 forfaits** (dont 57 trimestriels : 27 Cheval et 30 Poney). Les équipes compétition comptent 10 cavaliers Club et 8 cavaliers Amateur (bientôt 9, une inscription est à finaliser). Il reste 54 places en reprise (dont 29 Cheval, 25 Poney), soit un **taux de remplissage** moyen de **90%** (hors équipe de compétition).

Les principaux chiffres des inscriptions sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	ADHÉRENTS		FORFAITS		TAUX DE REPLISSAGE *	PLACES DISPONIBLES	
	<i>Sans Compét.</i>	<i>Avec Compét.</i>	<i>Sans Compét.</i>	<i>Avec Compét.</i>		<i>Normal</i>	<i>Compét.</i>
CHEVAL	326	344	344	362	92%	29	1
PONEY	153	153	154	154	86%	25	-/-
TOTAL	479	497	498	516	90%	54	1

* Le taux de remplissage est calculé uniquement sur les forfaits non-Compétition

Le **nombre d'inscrits** pour 2016-2017, ainsi que le taux de remplissage, est **légèrement supérieur** à l'année précédente avec deux reprises Baby (6 places chacune) supplémentaires.

Il est nécessaire de réexaminer la liste des personnes placées sur **liste d'attente** au moment des inscriptions en mai dernier pour vérifier que des places ne se sont pas libérées sur des reprises demandées.

La nouvelle modalité de **paiement** de la totalité du (des) forfait(s) en **4 fois sans frais** a été choisie 159 fois. 25 de ces paiements ont été en échec à un moment ou un autre du processus (soit environ 15%) et 4 cas sont encore en cours de règlement.

2. Point sur la cavalerie

Il y a deux nouveaux poneys, **Victoire**, qui a été acheté, et **Black**, qui est un poney en location, ce qui porte à 3 le nombre de poneys en location.

Parmi les chevaux, **Adock** et **Baltique** ont subi de petites opérations chirurgicales en début d'année et devraient être de nouveau utilisables dans quelques semaines.

Victoire et **Une surprise** viennent toutes les deux d'une liquidation judiciaire.

3. Point sur l'équipe enseignante et technique

Une **nouvelle élève monitrice**, Sophia, a intégré l'équipe et travaille le mercredi et le samedi.

Il n'y a pas de palefrenier en apprentissage cette année ; de plus, les personnes qui assuraient des remplacements d'enseignants l'année dernière ne sont plus disponibles. Il **manque** donc globalement **une personne à mi-temps** pour assurer à la fois des tâches d'enseignant et de palefrenier. Cédric est en négociation avec une ancienne employée de la SHEVA pour assurer ce mi-temps.

4. Point Kavalog

Ivan a fait un résumé de la mise en place du logiciel Kavalog. Globalement, le logiciel marche bien mais quelques points sont encore en rodage.

Le **suivi des règlements par CB** en 4 fois doit être fait à la fois sur Kavalog et sur le portail internet de la banque, ce qui est un peu fastidieux surtout en cas de problème comme des paiements refusés (une petite quinzaine dont deux restent à régler). La mise en place de la communication entre les informations bancaires et les validations ou annulations dans Kavalog a nécessité de nombreux échanges avec le Crédit Agricole et l'éditeur AEXAE.

Une fonctionnalité qui manque dans Kavalog, mais qui pourrait être implémentée dans le futur, concerne l'**utilisation des avoirs**. Un cavalier ayant un avoir à la SHEVA ne peut **pas l'utiliser** lors de l'achat d'un stage ou une animation **en ligne**. Le cavalier doit forcément s'inscrire au bureau pour utiliser son avoir, ce qui implique une gestion un peu lourde. Pour éviter ce problème, il serait possible de systématiquement rembourser par chèque les avoirs mais cela est moins intéressant financièrement pour la SHEVA, et plus fastidieux à gérer.

Il y a entre 10 et 20 personnes qui ont une **dette** vis-à-vis de la SHEVA. Ils ont reçu une relance mais ces situations restent compliquées car il y a beaucoup de cas particuliers.

Les **inscriptions prises à la rentrée** n'ont pas posé de problèmes particuliers. Les modalités de **calcul du tarif des forfaits** pris en cours d'année ont été modifiées depuis l'année dernière, car Kavalog les calcule automatiquement avec une règle de prorata en fonction des reprises déjà passées. Des instructions doivent être rédigées pour expliquer clairement ce nouveau fonctionnement. Les personnes cherchant à s'inscrire en septembre rencontrent parfois des difficultés car les **enseignants ne sont disponibles** qu'en dehors des reprises. Une suggestion est de former tous les membres du CA à la prise d'inscription, mais cela peut se révéler difficile car une inscription demande une certaine maîtrise du logiciel et des paramètres à considérer (places disponibles, tarifs, etc.) qu'il est complexe d'acquérir sans une pratique très régulière. Il n'y a donc pas vraiment de solution à ce problème.

Le **cycle des disciplines** des reprises de la SHEVA (alternance toutes les 4 semaines) a été implémenté par AEXAE, il reste à leur communiquer les informations spécifiques à chaque reprise. Les **inscriptions en ligne aux stages** du dimanche après-midi ont été mises en place. Le système d'inscription pour les **reprises** pendant les **vacances scolaires** est un chantier encore en cours. Il reste des problèmes pour l'**envoi de courriels en masse** aux adhérents via Kavalog, les solutions possibles sont à l'étude.

Le **signalement des absences** via le web fonctionne mais l'information n'a pas encore été communiquée aux adhérents. Ivan prépare une affiche et un mode d'emploi sur ce sujet qui seront diffusés très prochainement. Une absence à une reprise génère un bon de récupération à concurrence de **3 récupérations par forfait annuel et 1 récupération par forfait trimestriel**. La durée de validité des bons de récupération a été discutée et il a été décidé que, pour un forfait annuel, les bons générés seront **valables jusqu'à la fin de l'année scolaire**. Les absences doivent être signalées au moins 36 heures avant la reprise pour générer un bon de récupération. Malheureusement, Kavalog ne permet pas de signaler son absence en ligne une fois ce délai passé, les cavaliers doivent donc contacter la SHEVA par téléphone ou courriel dans ce cas.

5. Comptabilité et trésorerie

Anne et Bénédicte ont commencé à utiliser l'**interface web** qui permet **d'enregistrer les factures** et les règlements directement sur le logiciel de la comptable et sont plutôt satisfaites de sa simplicité d'utilisation. De son côté, la comptable a récupéré les chiffres du dernier exercice jusqu'à fin juin 2016. Anne et Bénédicte finaliseront avec elle l'**exercice 2015-2016** pendant les trois premières semaines d'octobre. Aujourd'hui, il n'est pas encore possible de donner les résultats de l'exercice clos.

On constate juste que l'**état de la trésorerie** est **meilleur**. En effet, d'une part toutes les dépenses de l'exercice dernier ont été payées sans amputer sur l'exercice actuel, d'autre part Kavalog, avec son système de paiement par Carte Bleue, a permis d'encaisser une somme supérieure si on compare avec l'année dernière à la même période.

6. Communication (site internet)

Une **réunion** a eu lieu au sujet du **site web** le **8 juillet** dernier avec Lionel, Ivan, Marie-Gaëlle, Sandrine et Catherine B. pour voir s'il était possible de **basculer** le site actuel sur une **plateforme de création de sites internet** comme Wix. Aucun blocage majeur n'est apparu.

Ivan a aussi testé plusieurs plateformes pour voir leurs avantages et inconvénients (Jimdo, Weebly, iPaoo, SiteW). **Wix** est une plateforme très utilisée, qui offre beaucoup de **fonctionnalités** et dont l'interface est particulièrement conviviale. Son gros point faible est la manière dont la plateforme gère le **référencement des pages** pour les moteurs de recherche. La conception des pages sous Wix est telle que le référencement doit se faire manuellement page par page. Malgré ce désavantage, Wix apparaît comme la **meilleure plateforme** de création de sites web pour notre besoin. Il est décidé d'opter pour une formule payante à 12,50 € par mois qui permet d'avoir un site internet sans publicité.

Sandrine, Marie-Gaëlle et Catherine B. ont déjà créé une **maquette très avancée** du site sous Wix. Les étapes suivantes sont de finaliser le **contenu du site** – les textes des différentes pages seront envoyés aux membres du CA pour relecture – et de travailler sur son référencement. L'objectif est d'avoir un **nouveau site prêt pour janvier 2017**.

Il faut noter que le site internet actuel est hébergé par **OVH** et que le contrat d'hébergement doit être dénoncé avant **mars 2017**.

Catherine L. suggère pour améliorer la visibilité de la SHEVA de poser un **panneau** signalétique sur le **mur d'enceinte extérieur** de l'ENVA, du côté de l'avenue du Général Leclerc (sortie du métro). Une telle action demande bien sûr l'**autorisation** de l'ENVA. Il faut aussi bien étudier la localisation d'un tel panneau qui ne doit pas être caché par les arbres de l'avenue. Une meilleure signalisation de la SHEVA à l'intérieur de l'ENVA serait aussi à étudier.

7. Compte-rendu de la rencontre d'Anne avec le directeur de l'ENVA

Anne a récemment rencontré **M. Gogny, directeur de l'ENVA**. La rencontre a été très cordiale et conviviale et a permis d'aborder un certain nombre de points qui sont résumés ci-dessous.

Travaux

La **gouttière de l'écurie A** va être réparée par l'entreprise Collas, entreprise qui est à l'origine de sa détérioration, courant octobre. M. Gogny demande de son côté à la SHEVA de s'occuper de la **collecte de l'eau** de pluie du **toit de la carrière couverte** du côté du jardin botanique pour éviter la détérioration des sols. Il faut pour cela installer une gouttière supplémentaire, le toit possédant déjà des chéneaux. Catherine L. va réexpliquer par écrit le fonctionnement du système d'évacuation d'eau de ce toit à M. Anache. Si la position de l'ENVA ne change pas, il sera étudié la faisabilité de la mise en place d'une gouttière.

La **route** qui va de la statue à la SHEVA ne sera pas **remise en état** au-delà de ce qui a déjà été fait, faute de budget. D'autres routes intérieures à l'ENVA subiront le même sort. Anne a signalé la présence de **deux trous** dans la chaussée, devant l'écurie A et à côté de l'ancienne bascule, pour qu'ils puissent être comblés au moment où l'enrobé final de la route menant à la SHEVA sera appliqué. M. Gogny va transmettre ces informations à M. Anache, cependant il est nécessaire que la SHEVA s'assure que les trous soient libres de tout débris.

Projets immobiliers

La **destruction du bâtiment Ferrando**, suivi de la construction d'un nouveau bâtiment, est programmée pour **l'été 2017**. Cela impacte directement la SHEVA car **l'alimentation électrique de la carrière couverte** est raccordée au réseau électrique par ce bâtiment. Anne a transmis cette information à M. Gogny, mais il faudra rester attentif pour que ce problème soit bien pris en compte pendant les travaux. Ces travaux réduiront la taille du jardin botanique et la largeur de la route qui mène à la SHEVA mais sans impacter le passage du camion.

D'autres **bâtiments** seront **détruits à terme** : les bâtiments Lagneau et Lesbouyries (non reconstruits *a priori*) et le bâtiment Brion (reconstruit pour l'administration). Le bâtiment Nocard (la **forge**) sera **réhabilité** avec l'installation dans cette zone de la clinique Gros animaux. L'étable sera donc déplacée et la **fumière actuelle supprimée**, ce qui posera un problème important pour le stockage du fumier de la SHEVA.

Le CEDAF (animaux sauvages), dont les locaux et les volières sont situés à côté de la SHEVA, sera très probablement déplacé. Cela pourrait offrir la possibilité d'installer la fumière de la SHEVA à cet emplacement, sous réserve d'autorisation, car la réglementation impose qu'une fumière nouvelle soit située à plus de 50 mètres des habitations. A terme, les **bâtiments** Drieux et Letard seront **abandonnés**, c'est-à-dire plus chauffés et plus entretenus, sans être détruits.

Parmi les projets immobiliers envisagés par l'ENVA, il n'y a pas de projet de valorisation immobilière de la zone petit bois / étable / Létard, située en face de la SHEVA.

Clinique équine

Le **déménagement** de la **clinique équine** de l'ENVA en **Normandie** sur le site de la

CIRALE sera probablement effectif en 2019. Cela diminuera les échanges entre la SHEVA et l'ENVA où il ne restera comme équidés que les chevaux de TP. La SHEVA devra aussi trouver un vétérinaire équin extérieur ce qui augmentera probablement les frais vétérinaires.

Accès à la SHEVA

L'accès à l'ENVA va être encore **plus contrôlé à l'avenir** du fait du plan Vigipirate et de l'existence de sites sensibles (risque biologique) dans l'École.

Pour les **accès piétons**, la SHEVA doit transmettre la **liste des adhérents** à l'École et prévenir les cavaliers qu'ils doivent pouvoir justifier de leur identité à l'entrée. Un **système de badges** pour les piétons est envisagé avec l'installation d'un portillon sécurisé ne permettant le passage que d'une personne à la fois. Cela posera alors le problème des accompagnants car il n'y aura normalement qu'un seul badge par adhérent. Le coût de ce système étant important, il ne sera probablement pas mis en place dans un futur proche.

Le **portail** de l'enceinte de l'ENVA qui est **proche de l'écurie B** est en mauvais état et devrait être **réhabilité** par l'ENVA. La **mairie** de Maisons-Alfort est pour le moment **opposée à tout accès** à la SHEVA par ce portail par crainte de problèmes de stationnement avenue du Général Leclerc.

Convention ENVA-SHEVA

Les relations entre l'ENVA et la SHEVA se sont normalisées depuis l'arrivée de Marc Gogny à la direction de l'École. Son mandat arrivant à échéance en septembre 2017, il serait judicieux de retravailler sur la **convention** qui lie la SHEVA à l'ENVA avant cette date.

En effet, la Cour des Comptes a déjà montré du doigt la SHEVA du fait qu'elle ne verse aucun loyer à l'École. Ce document devrait souligner ce que la **SHEVA apporte à l'ENVA** et ainsi justifier son occupation à titre gratuit ou réfléchir sur un loyer annuel raisonnable.

Il faudrait donc trouver des **juristes** pour nous aider à rédiger un document recevable et qui protégerait la SHEVA.

8. Poney-club (animations, achats)

L'enquête menée auprès des parents Poneys l'année dernière a permis de faire une liste de **petits achats** pour améliorer le quotidien des cavaliers et parents poneys.

La liste du matériel de sellerie à acheter sera transmise à Muriel. Il s'agit d'un **seau** avec un bord plat pour rincer les mors, d'un **pot de graisse** et de pinceaux réservés au poney-club, de **licols** nominatifs adaptés à la taille de chaque poney.

D'autres achats sont plus volumineux et devront être livrés.

L'achat d'une **armoïre basse** pour stocker les sacs des cavaliers poneys pendant leur reprise est à voir avec Philippe pour que ses dimensions permettent bien de la placer sous le panneau d'affichage du poney-club.

Il est également décidé d'acheter **une table** et **dix chaises** pour la terrasse pour augmenter la capacité d'accueil.

Cédric va voir avec Philippe pour le recrutement et l'organisation des **bénévoles** (minium 15 ans, Galop 4) pour aider à la **préparation des poneys** les mercredis et samedis.

9. Prochaine Assemblée Générale et renouvellement du CA

La prochaine **assemblée générale** de la SHEVA aura lieu le **samedi 19 novembre 2016**.

Quatre membres du Conseil d'Administration arrivent au terme de leur mandat et se représentent : Anne (actuelle présidente), Catherine B., Marie-Gaëlle, Bénédicte (actuelle

trésorière). Christine est démissionnaire, il faut donc susciter des candidatures pour la remplacer.

Marie-Gaëlle a fait savoir qu'elle ne pourrait pas autant s'investir dans les **animations** de la SHEVA cette année. Il est donc essentiel que la **nouvelle personne** qui rentrera au CA soit intéressée par cette tâche et de bien communiquer cette information aux candidats potentiels qui se manifestent de manière informelle.

10. Questions diverses

Catherine B. demande que des personnes l'**aident à prendre les licences FFE**, environ 500 par an, à prendre en septembre pour les cavaliers sans licence de l'année précédente, et en décembre pour tous les autres cavaliers. Il est envisagé de demander à des adhérents de confiance non membres du CA d'aider à cette tâche.

Le **Bobcat** est hors d'état de fonctionner après seulement 5 ans d'existence à cause d'une **absence de maintenance adéquate** de l'appareil. Il est indispensable de le remplacer. Cédric a demandé plusieurs devis qui s'élèvent à environ 20 000-22 000 € HT. Une option est de racheter un Bobcat, mais la SHEVA a déjà acheté 2 Bobcat en 13 ans, ce qui pose la question de la fiabilité du matériel de cette marque. Une autre marque est disponible mais leur modèle nécessite une conduite différente. Cédric étudie les propositions et fera très vite un choix, ce matériel étant indispensable pour faire les boxes.

Le prochain CA de la SHEVA se tiendra à la suite de l'Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 19 novembre 2016 à 18 heures.

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON